

Redon, jeudi 25 mars 2021,

## *Soutien aux acteurs du spectacle vivant et des arts plastiques* **La Région, mobilisée, fait le point sur ses mesures de relance**

Depuis un an, la crise sanitaire fait endurer une épreuve terrible à la grande majorité des activités culturelles, mises en suspens ou en sourdine. La Région Bretagne est mobilisée pour accompagner leurs organisateurs, quel que soit le devenir de leurs événements. En plus des aides prévues et attribuées, que l'événement soit maintenu, amoindri ou annulé cette année, elle a voté sur 2021 2 M€ de crédits supplémentaires pour soutenir les filières les plus éprouvées. Ainsi, après la mise en place d'un dispositif en faveur des salles de cinéma, les premières mesures dédiées aux artistes plasticiens et au spectacle vivant ont été adoptées ce lundi 22 mars. Alors que d'autres suivront dans les prochaines semaines, le Président Loïc Chesnais-Girard, a rencontré, jeudi, au Théâtre du Pays de Redon, les opérateurs régionaux de ces secteurs sinistrés pour faire un point sur la situation et sur les aides mises en œuvre avec leur concours.

Le Président Chesnais-Girard, accompagné de ses Vice-présidents **Jean-Michel Le Boulanger** (culture) et **Anne Patault** (vie associative), a échangé avec les représentants de collectifs, **Art contemporain en Bretagne**, les **Gesticulteurs**, **Danse à tous les étages**, **Bretagne en scènes**, la compagnie de marionnettes **Drolatic Industry** et **Frédérique Bertineau du Canal - Théâtre de Redon**. Cette rencontre a été l'occasion de **prendre le pouls d'acteurs culturels dont l'horizon peine à s'éclaircir** après une année en pointillés, voire blanche, et de leur **présenter les premières mesures exceptionnelles votées par la Région** en faveur des structures du spectacle vivant et des arts plastiques.

### **Une aide dédiée aux artistes plasticiens**

La crise sanitaire ayant aggravé la situation des plasticiens, la Région a décidé d'apporter une aide aux artistes les plus précaires, notamment les jeunes, en s'appuyant sur le réseau des structures développé par **Art contemporain en Bretagne**. **Soixante-cinq commandes ou projets avec de jeunes plasticiens seront ainsi initiés** par le réseau qui bénéficiera à cet effet d'une aide de **200 000 €**.

### **Une aide pour un appui dans la gestion de crise**

Basé à Redon, le groupement d'employeurs des **Gesticulteurs** bénéficie, quant à lui, d'un soutien de **40 000 € pour assister des acteurs culturels dans leur gestion de la crise**, via notamment **des ateliers pratiques**, et **pour créer un emploi** qui y sera dédié.

### **Une aide à l'organisation d'un nouveau festival de danse**

Une subvention de **40 000 €** vient aussi d'être attribuée par la Région à **Danse à tous les étages** qui travaille à travers toute la Bretagne de manière nomade. L'association prépare la tenue d'un nouveau

**festival, en juin, autour du Canal de Nantes à Brest**, sur **6 communes** (Rohan, Cléguérec, St-Aignan, Carhaix, Landévennec et Bignan), ainsi qu'un **temps consacré à la création chorégraphique à Brest, les 1<sup>er</sup> et 2 juin**, afin d'encourager la relance des activités des compagnies de danse régionales.

### **D'autres mesures soumises au vote tout au long de 2021**

Outre ces aides, la Région a programmé le vote d'autres mesures de soutien exceptionnelles durant les prochains mois, financées par les crédits supplémentaires alloués à la culture dans son budget 2021 (30,4 M€ au total).

Sur cette **enveloppe de 2 M€** en plus, adoptée en décembre dernier, **1,4 M€ sont dévolus au spectacle vivant et aux arts plastiques** (les 600 000 € restant devant permettre la mise en place d'aides au secteur du livre et du cinéma).

Devront suivre ainsi, sous réserve de leur adoption en Commission permanente par les élus de la Région :

- ♦ une aide de **200 000 €** allouée à **Bretagne en scènes** pour l'organisation de **50 résidences d'équipes artistiques régionales sur l'ensemble du territoire** ;
- ♦ une aide de **50 000 €** apportée au **GIP Cafés Cultures pour les organisateurs occasionnels de spectacles** ;
- ♦ le doublement de l'enveloppe dédiée à **l'appel à projets partenarial avec la DRAC visant à organiser, en 2021, une vingtaine de résidences d'artistes plasticiens**.

Par ailleurs, **une attention particulière** sera portée par la Région **aux festivals et compagnies mis en difficulté par cette crise qui s'éternise**.